

# Les évêques tentent de cadrer



Keystone-a

Les évêques suisses peinent à se faire entendre face à des structures financières très indépendantes, fondées sur le droit étatique. Ils rappellent qu'il ne saurait y avoir deux pouvoirs dans l'Eglise.

Mgr Markus Büchel, évêque de Saint-Gall et président des évêques suisses, a dû calmer le jeu.

C'est une brochure de 15 pages intitulée: *Vade-mecum pour la collaboration de l'Eglise catholique avec les corporations de droit public ecclésiastique en Suisse\**. Elle aurait pu s'intituler: «Manuel de survie des pauvres évêques suisses face à leurs financiers», ce qui serait certes polémique et pas totalement exact. Mais l'enjeu est là. Car les évêques suisses sont pauvres, ce que le pape François souhaite d'ailleurs. Et ils ont en face d'eux des interlocuteurs qui manient des millions et qui n'en font, parfois, qu'à leur tête.

Les causes en sont à la fois historiques et politiques. Sans remonter à la Réforme qui a privé plusieurs évêchés de leurs biens, il faut savoir que l'argent des Eglises se trouve à la base: en Suisse, la paroisse paie son curé ou son pasteur. Quelques francs vont ensuite à l'échelon cantonal et moins encore au diocèse. A l'heure actuelle, 85% des ressources de l'Eglise catholique suisse sont gérées à l'échelon communal et 13% à l'échelon cantonal; le reste, un minuscule 2%, est partagé entre les évêques et la RKZ, la structure qui finance des tâches na-

# leurs financiers

tionales, telles le soutien aux médias catholiques, la pastorale des migrants, la conférence des évêques, etc.

A cela s'ajoute l'incroyable diversité locale: à Genève, où n'existe pas d'impôt ecclésiastique, chaque fidèle verse en moyenne 30 francs par an. A

Saint-Gall, 550 francs, écrit Daniel Kosch, secrétaire général de la RKZ, dans un livre récent sur le financement de l'Eglise. L'évêque de Saint-Gall a

donc plus de moyens que son alter ego à Genève. Mais est-il libre d'en disposer? Lui qui, en bonne doctrine catholique, est le berger de son troupeau, tient-il les cordons de la bourse?

## PLUS UN FRANC À MGR HAAS

La réponse est plutôt non. Prenons le cas d'un curé bâlois en conflit ouvert avec son évêque. L'évêque lui retire son mandat, mais les administrateurs de la paroisse, pris d'affection pour leur curé frondeur, continuent de le payer. Que peut faire l'évêque? Rien. C'est ce qui s'est passé entre Mgr Kurt Koch, alors évêque de Bâle, et la paroisse de Röschenz (Bâle-campagne). Autre exemple plus ancien à Zurich où l'évêque de l'époque, Mgr Wolfgang Haas, était cordialement détesté par une partie de ses ouailles: la *Landeskirche* de Zurich (l'Eglise cantonale zurichoise) n'avait plus versé un franc à Mgr Haas – lequel est maintenant archevêque de Vaduz, au Liechtenstein.

Si de nombreux cantons autorisent la perception d'un impôt ecclésiastique (dont Fribourg en Suisse romande), l'argent ainsi récolté ne va pas aux curés ou aux évêques: il est confié à des élus démocratiquement choisis parmi les fidèles. Ces «corporations ecclésiastiques» paroissiales ou cantonales sont propres à la Suisse et il faut en général de longues minutes

pour les expliquer à un Français ou à un Italien. Lequel finit souvent par hocher la tête, non sans admiration.

Car l'impôt ecclésiastique rapporte près d'un milliard de francs par an (950 millions d'après Daniel Kosch).

Mais la tendance est à la baisse, ce qui ne facilite pas la réforme du système.

Car remise en question il y a, en effet. Il vaut la peine de citer entièrement ce que dit le *Vade-mecum*: «Pour

des raisons théologiques, il ne peut pas y avoir deux gouvernements côte à côte dans l'Eglise catholique. Selon l'enseignement du concile Vatican II, ce sont les évêques qui gouvernent l'Eglise avec l'aide de leurs collaborateurs que sont les prêtres, les diacres ainsi que des laïcs qu'ils ont mandatés spécialement. Les organisations de droit public ecclésiastique ne sont par conséquent légitimes, et cela vaut également du point de vue du droit étatique, que lorsqu'elles sont de nature à assister et à soutenir et qu'elles revêtent un caractère *auxiliaire*» (termes soulignés par les auteurs).

En clair, les financiers de l'Eglise sont invités à retrouver leur place. Ils ne sont pas des «princes-évêques en complet veston et jupe tailleur», pour reprendre une critique citée par Daniel Kosch.

## L'HÉRITAGE DE ZWINGLI

Publié fin août par les évêques, sans flonflon ni bénédiction officielle, ce *Vade-mecum* ne tombe pas du ciel. Les travaux ont commencé en 2008 avec un colloque à Lugano sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat, colloque dont les actes ont été publiés en 2010 (Libero Gerosa/René Pahud de Mortanges, *Eglise catholique et Etat en Suisse*, Editions Schulthess 330 pages).

En conclusion, l'évêque de Bâle, Mgr Koch, disait sa gratitude à l'égard des

ne facilite pas la réforme du système.

Car remise en question il y a, en effet. Il vaut la peine de citer entièrement ce que dit le *Vade-mecum*: «Pour



laïcs engagés dans ces structures financières. Mais il voyait le risque d'une trop grande proximité avec le modèle protestant qui les a inspirées. Au point que «beaucoup de représentants des corporations ecclésiastiques, pour la plupart sans s'en rendre compte, en viennent à s'orienter non pas en fonction de l'ecclésiologie du concile Vatican II, mais selon une conception de l'Eglise héritée de Zwingli». Argent, démocratie et mentalité protestante, le cocktail est explosif. Et peu orthodoxe: il faut faire quelque chose, annonçait Mgr Koch.

De fait, une commission d'experts avait été mise sur pied sous la présidence du professeur Libero Gerosa, de la faculté de théologie de Lugano. Le Saint-Siège y était représenté, mais ni la RKZ ni les corporations cantonales. Le *Vade-mecum* rédigé par la

Si les collectes ont leur importance, la majorité des revenus de l'Eglise en Suisse proviennent de l'impôt ecclésiastique.

commission Gerosa ne se limite pas à des considérations de principe. Il demande que les administrations paroissiales et cantonales renoncent à l'appellation *Kirche*, réservée à la seule Eglise sacramentelle. Elles devraient prendre le nom de «corporations catholiques». Le législatif des *Landeskirchen* ne devrait pas porter le nom de synode, réservé à la vie ecclésiale (le synode des évêques à Rome, par exemple).

Quant à l'élection du curé par ses paroissiens, pratiquée dans le canton de Zurich

par exemple, le *Vade-mecum* rappelle qu'elle est contraire au droit canonique et à la liberté d'action de l'évêque.

A aucun moment, cependant, la commission Gerosa ne remet en cause l'impôt ecclésiastique et la nécessité des structures de gestion. Mais elle

propose des pistes pour améliorer la collaboration sur la base de conventions pluriannuelles avec les évêques.

#### UNE «BASE DE DISCUSSION»

L'offre a été peu appréciée par les premiers concernés. Le porte-parole de la *Landeskirche* zurichoise, Aschi Rutz, a dénoncé dans la *NZZ am Sonntag* du 25 août «des règles présentées comme non négociables, ce qui est contraire à la notion de partenariat». Daniel Kosch n'a pas caché sa déception d'avoir été tenu à l'écart de la ré-

### La commission Gerosa ne remet en cause le principe de l'impôt ecclésiastique.

flexion, lui qui connaît les finances de l'Eglise suisse comme sa poche. Le président des évêques, Mgr Markus Büchel, a dû calmer le jeu: dans un communiqué daté du 26 août, il précise que le *Vade-mecum* était «une base de discussion». Discussion qui, à lire la presse alémanique, est mal em-

manchée. Et les évêques n'ont pas de moyens pour imposer leurs vues, sinon la force de persuasion.

La Suisse romande a été peu touchée par le débat. Certains cantons ne connaissent pas de structures étatiques comparables (Genève et Neuchâtel vivent sous le régime de la séparation Eglises-Etat et le Valais n'a que le niveau communal). La collaboration entre financiers et pastoraux y est moins conflictuelle qu'outre-Sarine. Ce qui ne veut pas dire que tout baigne dans l'eau bénite. Dans les années 1990, le conflit entre Mgr Pierre Bürcher, alors vicaire épiscopal à Lausanne, et la Fédération des paroisses du canton de Vaud sur le droit de nomination des agents pastoraux avait tourné au bras de fer. Et à la promotion de l'évêque, nommé en Islande. ■

Patrice Favre

\*Peut être consultée sur le site [www.eveques.ch/documents/communiqués](http://www.eveques.ch/documents/communiqués)

PUBLICITÉ



DES SESSIONS À DEUX POUR  
UNE RELATION DE COUPLE DURABLE.



Découvrez les témoignages en scannant ce code QR à partir de votre Smart Phone

*Vivre & Aimer*

## Aimer pour la vie : ça s'entretient. Vivre en couple ça s'apprend.

### Des sessions qui invitent à :

- ✓ aller à la rencontre de soi, se donner un temps privilégié d'échange en couple
- ✓ découvrir la communication, apprendre à se connaître, s'enrichir de nos différences
- ✓ de l'affrontement à de saines et constructives confrontations

### Pour qui ?

Pour tous les couples qui souhaitent faire le point sur leur amour et donner un nouvel élan à leur relation (session *Vivre & Aimer*).

- ✓ Votre relation est bonne et vous souhaiteriez l'entretenir ?
  - ✓ Votre couple ronronne et vous aimeriez raviver la flamme ?
  - ✓ Vous vivez des tensions ou des frustrations et vous aimeriez les dépasser ?
- Pour préparer la vie à deux avant de s'engager (session *Amour & Engagement*).
- ✓ Vous vous aimez, vous espérez que ce sera pour la vie.
  - ✓ Vous envisagez de vous engager l'un vers l'autre ?

Prenez le temps de poser les fondations de votre couple, construire votre projet de vie.

### Pourquoi ?

- ✓ Pour prendre du recul au quotidien et peut-être aux préparatifs du mariage.
- ✓ Pour vous redire ce qui vous tient à cœur, votre rêve à deux.
- ✓ Pour mettre toutes les chances de votre côté.
- ✓ Pour approfondir votre communication, inscrire votre couple et votre famille dans la durée.

### Comment ?

En participant à une des deux sessions proposées ci-dessous. Durant ces sessions, les animateurs témoignent de manière très concrète de leur vie quotidienne. Vous prenez le temps de réfléchir personnellement aux questions posées. Vous vous retrouvez uniquement dans l'intimité de votre couple pour échanger.

Rens. & inscr. : Tél. 079.848.99.64 - Courriel : [inscription1.ch@vivre-et-aimer.org](mailto:inscription1.ch@vivre-et-aimer.org)  
Session *Vivre et aimer* : 25-27.10.13 Delémont, 2-4.05.14 Montana, 24-26.10.14 Delémont  
Session *Amour et engagement* : 15-17.11.13 Montana, 28.2-2.3.14 Saint-Maurice  
14-16.11.14 Montana.

[www.vivre-et-aimer.org](http://www.vivre-et-aimer.org) [www.facebook.com/Vivre-Aimer](http://www.facebook.com/Vivre-Aimer) [www.twitter.com/vivreaimer](http://www.twitter.com/vivreaimer)

Emission RTS « *Temps Présent* » du 28 juin 2012 sous [www.rts.ch/emissions/temps-present/societe-moeurs/3996036-14-recettes-pour-faire-durer-son-couple.html](http://www.rts.ch/emissions/temps-present/societe-moeurs/3996036-14-recettes-pour-faire-durer-son-couple.html)